

AUTORITÉ POLICIÈRE RÉGIONALE DE CODIAC (APRC)

Procès-verbal de la réunion administrative n°205

Le 8 novembre 2018 à 17h00

Hôtel de ville de Riverview, Riverview, Nouveau-Brunswick

PERSONNES PRÉSENTES :

MEMBRES DE L'APRC :

Conseiller Charles R. Léger, *président*
Vicki Squires, *vice-présidente*
Nagesh Jammula, *trésorier (a rejoint la réunion à 17h10)*
Conseiller Daniel Allain
Robert Arsenault
Conseiller John Coughlan
James Graves
Andrew McLaughlin
Danie Roy

PERSONNEL DE CODIAC :

Surint. Tom Critchlow
Debbie Hathaway

ABSENTS EXCUSÉS :

Ross MacKay, *secrétaire*
Yassine Bouslimani
Nadja Uriyo
Insp. Luc Breton
Charles Savoie

INVITÉES :

Denise Fortin, gestionnaire de programme, Réseau de santé Vitalité
Anne Losier, gestionnaire de programme, Réseau de santé Horizon

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Tania Gould, *adjointe administrative*

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président a ouvert la réunion à 17h06. Il a souhaité la bienvenue aux membres des médias présents : Kate Letterick, de CBC ; Tom Bateman, du Times & Transcript ; les personnes invitées et les membres du public. Il a indiqué qu'il attendait avec impatience de voir l'exposé sur les services mobiles d'intervention d'urgence.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOTION : IL EST PROPOSÉ QUE l'ordre du jour proposé pour la réunion administrative n°205 de l'APRC en date du 10 janvier 2019 soit adopté tel que présenté.

Proposée par : Vicki Squires

Appuyée par : Danie Roy

MOTION ADOPTÉE

2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Le président a rappelé la procédure, pour le cas où un conflit d'intérêt surviendrait lors de la réunion. Aucun n'a été signalé.

3. PRÉSENTATION DES INVITÉS

Le président a déclaré qu'il allait formellement présenter les invités dans un instant.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 8 NOVEMBRE 2018

MOTION : IL EST PROPOSÉ QUE le procès-verbal de la réunion administrative ordinaire n°204 en date du 8 novembre 2018 soit adopté tel qu'il a été diffusé.

Proposée par : Conseiller John Coughlan

Appuyée par : Robert Arsenault

MOTION ADOPTÉE

5. EXPOSÉ

a) Les services mobiles d'intervention d'urgence, par Denise Fortin (Vitalité) et Anne Losier (Horizon)

Le président a souhaité la bienvenue aux représentantes des services mobiles d'intervention d'urgence (SMIU) et les a officiellement présentées. Elles vont faire une mise à jour sur le programme auquel collaborent les réseaux de santé Vitalité et Horizon, et le service régional de la GRC de Codiac. Il a indiqué qu'une version bilingue de cet exposé sera disponible sur le site Internet de l'APRC.

Mmes Fortin et Losier ont présenté un diaporama PowerPoint sur les SMIU, dont une copie est jointe en annexe « A ».

A 17h10, M. Jammula, trésorier, a rejoint la réunion.

Suite à leur exposé, Mme Fortin et Mme Losier ont répondu aux questions qui leur ont été posées, et les membres du conseil d'administration de l'APRC leur ont donné une rétroaction positive. À la demande du président, une copie des rapports annuels des SMIU sera fournie à l'adjointe administrative de l'APRC qui, à son tour, en distribuera des copies aux membres du conseil d'administration.

Le président les a remerciées toutes deux de leur exposé très informatif.

A 17h45, Mme Fortin et Mme Losier ont quitté la réunion.

6. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT – Charles R. Léger

Le président a indiqué n'avoir rien à signaler. Cependant, il a précisé que l'année 2018 avait été bien remplie et que les réalisations de l'APRC lui faisaient hautement plaisir. Il a accueilli James Graves en qualité de nouveau membre du conseil d'administration, et a signalé qu'il présenterait un rapport lors de la prochaine réunion, comprenant des projets pour l'avenir.

7. SERVICE RÉGIONAL DE LA GRC DE CODIAC – Surint. Tom Critchlow

Le surint. Critchlow a tout d'abord souhaité une bonne année à tout le monde, et a déclaré qu'il attendait l'année 2019 avec intérêt et d'y travailler sur les priorités. Il a également trouvé l'exposé sur les SMIU très intéressant, dès lors que les problèmes en santé mentale ne regardent pas uniquement la police mais la société dans son ensemble. Il a évoqué l'importance de venir en aide aux personnes vulnérables, ce qui requiert le soutien de tels services afin d'éviter la stigmatisation et le système judiciaire.

Le surint. Critchlow a ensuite donné lecture d'une déclaration concernant un récent incident survenu boulevard Adélarde Savoie, près de l'aéroport, dont une copie est jointe en annexe « B ».

Il a ensuite présenté une mise à jour sur la dotation en personnel. Quatre (4) nouveaux employés ont été approuvés durant le processus budgétaire, de façon harmonisée avec l'unité du personnel au quartier général de Fredericton. Le processus de recrutement a commencé et les nouvelles recrues sont autant de cadets que d'agents expérimentés. Il a ajouté que le processus de transfert de tâches à des civils se poursuivait. Pour les effectifs de première ligne, les salaires uniformisés seront alignés sur le salaire des gendarmes.

Il a également indiqué une hausse des activités au centre-ville de Moncton, par ex. la mendicité, etc. Il a par ailleurs signalé qu'une réunion avec les parties prenantes devrait avoir lieu la semaine prochaine afin de discuter des problématiques du centre-ville.

Il a révélé que, juste avant Noël, cinq (5) organismes de Moncton ont reçu des dons de la part des bénévoles de l'intercommunalité de Codiak. L'organisme sans but lucratif soutient le service régional de la GRC de Codiak depuis 1998 et a récemment opéré sa transition au sein du Programme des auxiliaires de la GRC du niveau 1. Bien qu'un communiqué de presse sera diffusé, il a tenu à préciser qu'une cérémonie de remise de chèque s'était déroulée au Détachement de la GRC de Codiak, où les dons suivants ont été faits afin de liquider les fonds.

1. Atlantic Wellness Centre : 10.000 \$
2. Harvest House : 10.000 \$
3. La Maison Nazareth : 10.000 \$
4. Salvus & YMCA Rebrancher (refuge du boulevard Assomption) – 5.000 \$ chacun soit un total de 10.000 \$
5. SPCA du Grand Moncton – la fourgonnette des bénévoles (valeur approximative de 25.000 \$) a été donnée

Le groupe de dix-sept (17) bénévoles qui sont désormais des auxiliaires de la GRC continuera de fournir, au nom du service régional de la GRC de Codiak, des services policiers à la communauté tels que des exposés sur la prévention de la criminalité et la sécurité publique.

Le surint. Critchlow a également dit qu'il travaillait à la définition des priorités du plan annuel de performance (PAP) de l'année 2019 et que son équipe en était présentement au stade de la planification organisationnelle. Il en fera une mise à jour lors de la prochaine réunion.

N'ayant plus rien à déclarer, le surint. Critchlow a demandé s'il y avait des questions.

Le président a demandé s'il serait possible que les auxiliaires soient présents au conseil municipal de Moncton. Le

surint. Critchlow en a convenu.

Le président s'est également enquis de l'échéancier concernant les nouveaux employés. Le surint. Critchlow a répondu que deux nouvelles recrues vont débiter en janvier-février, et une troisième en mars. S'agissant des transferts, il a saisi cette occasion pour donner davantage de précisions sur le processus de dotation en personnel.

Le président a demandé au surint. Critchlow de bien vouloir en donner également sur le contenu du récent message de la commissaire Lucki au sujet du recrutement d'officiers de police expérimentés. Le surint. Critchlow a expliqué que cela signifie qu'un policier municipal pouvait devenir agent de la GRC. Il a ensuite brièvement évoqué la formation des recrues de ce type.

Le président a remercié le surint. Critchlow de sa déclaration concernant l'incident ; il lui a toutefois demandé quand davantage d'information serait donnée de façon à rassurer le public. Il a ajouté qu'il croyait fermement à la crédibilité des agents de police et a expliqué l'intérêt de donner plus d'informations au public pour que celui-ci se sente à l'aise avec la GRC. Le surint. Critchlow a répondu qu'il appréciait l'intérêt du public et des médias. Toutefois, il a réitéré l'importance de préserver l'intégrité des deux enquêtes, pour lesquelles, en raison de leur nature même, il a été fait appel à une agence externe aux fins de contrôle. Des mises à jour seront effectuées dès que possible, en temps opportun.

Plus aucune question n'étant posée, le président a remercié le surint. Critchlow de son rapport.

8. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

a. Comité des finances : rapport financier – Nagesh Jammula, président du comité

i. Motion en vue de publier les synthèses des bilans financiers des mois d'octobre et novembre 2018

M. Jammula, trésorier et président du comité des finances, a signalé que les membres du conseil d'administration ont reçu des exemplaires des bilans financiers d'octobre et novembre 2018, dont les copies sont jointes en annexes « C » et « D ». Puis il a procédé à la présentation de son rapport, un résumé du bilan financier du mois de novembre, donc une copie est jointe en annexe « E ».

Aucune question n'étant posée, le trésorier a présenté la motion suivante :

MOTION : IL EST PROPOSÉ QUE l'APRC approuve les bilans financiers des mois d'octobre et novembre 2018 tel que présentés, et ***QUE*** leur publication sur le site Internet de l'APRC soit approuvée.

Proposée par : Nagesh Jammula

Appuyée par : Conseiller Daniel Allain

A la question du conseiller Coughlan concernant le dépassement en termes de services professionnels dans le bilan du mois de novembre, le trésorier a expliqué que la somme était liée au coûts de la radio qui ont été imputés en novembre pour la période allant d'avril à novembre.

MOTION ADOPTÉE

b. Comité de l'immeuble – Ross MacKay, représentant du comité

En l'absence de M. MacKay, le président a présenté le rapport du Comité de l'immeuble, dont une copie est jointe en annexe « F ».

c. Recommandations des réunions à huis clos

i. Adoption du procès-verbal de la séance à huis clos de la réunion administrative n°204 du 8 novembre 2018

MOTION : IL EST PROPOSÉ QUE le procès-verbal de la séance à huis clos de la réunion administrative ordinaire n°204 en date du 8 novembre 2018 soit adopté tel qu'il a été diffusé.

Proposée par : James Graves

Appuyée par : Nagesh Jammula

MOTION ADOPTÉE

8. AFFAIRES NOUVELLES

Il n'y avait rien au chapitre des affaires nouvelles. Le président a suggéré que des dates alternatives soient programmées pour la saison hivernale au cas où une réunion ordinaire devrait être annulée en raison de conditions climatiques défavorables.

9. INVITATION ADRESSÉE AUX MEMBRES DU PUBLIC QUI DÉSIRENT ABORDER UN POINT DE L'ORDRE DU JOUR

Il n'y avait personne dans le public.

10. PROCHAINES RÉUNIONS

- Réunion publique ordinaire, jeudi 14 mars 2019 à 17h, hôtel de ville de Moncton.
- Réunion publique ordinaire, jeudi 9 mai 2019 à 17h, hôtel de ville de Riverview.
- Réunion publique ordinaire, jeudi 13 juin 2019 à 17h, hôtel de ville de Dieppe.
- Assemblée générale annuelle (AGA), jeudi 13 juin 2019 à 18h, hôtel de ville de Dieppe.

MOTION : IL EST PROPOSÉ QUE durant les mois d'hiver, des dates alternatives soient déterminées en cas de mauvais temps.

Proposée par : Conseiller John Coughlan

Appuyée par : Nagesh Jammula

Mme Squires a signalé qu'il y aura une réunion du comité de la qualité des services de police le 11 avril. Suite à une très brève discussion, le président a indiqué de laisser la date du 11 avril. Le sujet sera plus amplement discuté lors de la réunion du comité de la qualité des services de police.

MOTION ADOPTÉE

12. CLOTURE DE LA RÉUNION

MOTION : IL EST PROPOSÉ QUE la réunion soit levée à 18h14.

Proposée par : Danie Roy

Appuyée par : Nagesh Jammula

MOTION ADOPTÉE